

<p style="text-align: center;">DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE DE BELFORT</p> <p style="text-align: center;">MAIRIE de BOTANS 90400</p> <p>Tél : 09 67 14 11 19- Fax : 03 84 56 11 19 mairie.debotans@wanadoo.fr</p>		<p style="text-align: center;"><u>Compte-rendu de réunion</u></p> <p style="text-align: center;">Conseil Municipal du 22 août 2016 à 20h30</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Présents : Mmes Marie-Laure FRIEZ, Mélanie GANTHIER, Séverine HENRY
MM Frédéric BLANC, Guy COURTOT, Jean-Pierre DEMARCHE, François DIOGUARDI, Patrick MUTSCHLER, Pascal PORTIER, Alex THOMAS, Régis VASSELET

Procurations : .

Absent : .

Secrétaire de séance : Mme Mélanie GANTHIER.

Approbation de la dernière réunion de Conseil Municipal du 12 juillet 2016

La lecture du compte rendu de la réunion du 12 juillet 2016 n'appelle aucune remarque, il est adopté à l'unanimité par les membres présents du Conseil Municipal.

Arrivée de M. Alex THOMAS.

Avis sur l'intégration de la commune de Sevenans dans le RPI de Dorans-Botans-Bermont au 01/09/2016

Vu la délibération du Conseil Municipal de SEVENANS en date du 18 mai 2016 sollicitant son adhésion au sein du RPI de Dorans-Botans-Bermont,

Vu la délibération du Conseil Syndical du RPI de Dorans-Botans-Bermont en date du 11 juillet 2016,

Considérant que le Conseil Syndical du RPI de Dorans-Botans-Bermont a approuvé l'adhésion de la commune de Sevenans au sein du RPI de Dorans-Botans-Bermont à compter de la rentrée scolaire 2016-2017,

Considérant que les communes membres du RPI doivent délibérer pour valider la décision du RPI de Dorans-Botans-Bermont ;

Ayant entendu l'exposé de Mme le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres, le Conseil Municipal

- **EMET un avis favorable à l'adhésion de la commune de Sevenans au sein du RPI de Dorans-Botans-Bermont au 01/09/2016.**

Régularisations des comptes 21531 et 21532 non amortis

Depuis l'arrêté préfectoral du 10 décembre 1999, la compétence distribution eau et d'assainissement a été transférée à la CAB. En conséquence les comptes 21531 réseaux d'adduction d'eau et 21532 réseaux d'assainissement ne devraient plus apparaître dans la balance. Ces comptes n'étant pas amortis, la même anomalie est constatée chaque année.

Compte 21531 réseau d'adduction d'eau (compte amortissable)

Compte mouvementé avant 2006 pour	15 244,90€	
Compte mouvementé en 2007 pour	17 568,64€	
Compte mouvementé en 2008 pour	28 073,85€	soit un total de <u>60 887,39€</u>

En conséquence le Percepteur demande au Conseil Municipal de prendre une délibération pour effectuer des régularisations avant édition du compte de gestion 2016 afin de corriger les anomalies issues des contrôles comptables de gestion 2015.

Ayant entendu l'exposé de Mme le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres, le Conseil Municipal

- **VALIDE le tableau de transfert BOTANS/CAB émis par le comptable public le 18 juillet 2016.**
- **APPROUVE et AUTORISE Madame le Maire à signer tout document s'y afférant.**

Emploi temporaire secrétaire de mairie

Le poste de secrétaire de mairie de Botans est vacant à partir du 1er septembre 2016. A ce jour le poste n'est pas pourvu. En attendant de trouver un ou une remplaçante et par la suite d'accompagner un temps le nouveau secrétaire, on peut avoir l'aide d'une secrétaire à hauteur de 6 heures par semaine.

Ayant entendu l'exposé de Mme le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal

- **DECIDE le recrutement d'un agent non titulaire pour une période de 3 mois à raison de 6 heures par semaine.**
- **CHARGE Mme le maire du recrutement de l'agent habilitée à ce titre à conclure un contrat d'engagement.**

A36/RN 1019-NŒUD DE SEVENANS : Vente parcelle communale à APRR

La société AUTOROUTES PARIS RHIN RHONE (APRR) agissant dans le cadre de la concession qui lui a été octroyée par l'ETAT doit réaliser l'acquisition suivante au nom et pour le compte de l'ETAT dans le cadre de l'échangeur A36/RN 1019-Nœud de Sevenans :

Parcelle ZA 10 – Lieu-dit « les saules » d'une superficie de 740 m² pour une valeur de 295.26 €.

Ayant entendu l'exposé de Mme le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal

- **APPROUVE la vente de la parcelle communale à APRR cadastrée ZA10 pour une superficie de 740 m², pour une valeur de 295,26 €**
- **AUTORISE Mme Le maire à signer les actes au nom de la commune**

Convention d'utilisation du domaine public

Tous les jeudis soirs, un camion-pizza de la société « LE PATON » occupe le parking de la mairie,

Vu que l'actuel propriétaire souhaite cesser son activité à compter du 1 octobre 2016,

Vu la demande adressée à la mairie d'un repreneur pour poursuivre l'activité

Mme Le Maire propose :

De signer une nouvelle convention entre la commune et le repreneur afin de l'autoriser à occuper privativement la portion du domaine public communal et d'y pratiquer son activité de commerce ambulancier.

Ayant entendu l'exposé de Mme le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal

- **APPROUVE de signer une nouvelle convention entre la commune et le repreneur pour une période limitée à 6 mois reconductible**
- **FIXE le montant de la redevance d'occupation du domaine public communal à 50€ pour 6 mois**
- **AUTORISE Mme le Maire à signer la convention et tout autre document s'y afférant.**

Questions et informations diverses

- Dossiers d'urbanisme

-1 permis de construire pour l'aménagement de 3 logements au 13 grande rue.

- Point financier Réfection de la Salle des fêtes (phase 2): 4 devis ont été validés.

Lots	Entreprises	Montant (HT)
Chauffage	Romiti	8 340,77 € HT
Carrelage	Petracca	23 580,00 € HT
Cloisons + plafond	Hauss-Pagot	17 928,38 € HT
Electricité	Lbie	12 678,00 € €HT

- Sécurité dans le village – Limitation de la vitesse des voitures

Suite à la phase de tests, les remarques des habitants remontées en mairie sont majoritairement négatives, il semble que le ralentisseur situé à proximité de la mairie ait très peu d'effet sur le ralentissement des véhicules, celui situé à l'entrée du village côté Dorans oblige les voitures à se déporter dans le virage et présente un certain danger. Il y a beaucoup de contraintes à prendre en compte et les membres du Conseil Municipal sont inquiets pour les prochains travaux liés à l'échangeur qui vont certainement entraîner une augmentation de la circulation. Il convient de poursuivre l'étude.

Il est prévu de réaliser les travaux de mise en sécurisation du chemin piétonnier de la rue du port les semaines 37 et 38.

- Grande rue : Le conseil départemental a programmé les travaux de réfection de la chaussée fin septembre.

- S.I.E.M.K : Les statuts vont être révisés suite au départ de MEROUX et MOVAL.

- Espaces verts – saisonniers : M. François DIOGUARDI s'est occupé du travail des 4 saisonniers pendant les mois de juillet et août, il est satisfait du travail accompli. La fontaine située rue des sources a été rénovée.

- Echangeur - travaux de remblaiement de la gravière

Durée du chantier : 9 mois jusqu'à la fin du premier trimestre de l'année 2017 avec un démarrage prévu en août 2016.

RPI Dorans/Botans/Sevenans:

Agnès Richert, déléguée pour représenter la commune de Botans au sein du RPI Dorans/Botans/Sevenans, a transmis sa lettre de démission.

Une réunion est fixée au jeudi 29 septembre 2016 pour l'élection du nouveau bureau du RPI avec l'intégration de Sevenans.

- Date du « LION » 2016 : dimanche 25 septembre 2016

10 kms de Chatenois-Les Forges à Belfort

21,097 kms (semi-marathon) de Montbéliard à Belfort

- Achats : petite tondeuse thermique, remorque de voiture, plastifieuse.

- CAB : réorganisation interne du service de collecte des déchets ménagers

Nouveaux horaires de collecte : 6h-13h au lieu de 5h-12h.

La séance est levée à 22H00

Fait à BOTANS, le 31 août 2016
Madame le Maire,
Marie-Laure FRIEZ

